

# LE PATRIMOINE

## I- Généralité :

### 1- Définition :

Le patrimoine constitue l'ensemble des **richesses** du **monde naturel, culturel** ou **historique** héritées du **passé** et transmis à une collectivité qui doit le préserver pour le transmettre aux générations suivantes.

Le patrimoine est un bien, une richesse **commune**. Il ne peut pas appartenir à une seule personne. **Sa valeur est inestimable**, on ne peut pas lui donner de prix et il ne peut pas être acheté ou vendu.

Cet héritage peut prendre plusieurs formes ; on distingue le patrimoine naturel, le patrimoine historique et le patrimoine culturel.

### 2- Typologie :

#### A- Le Patrimoine naturel :

Tout ce qui fait **la richesse et la diversité de la nature** constitue le patrimoine naturel. Appartenant à l'ensemble des habitants de la Terre, il est formé par les **ressources naturelles**, comme l'air et l'eau, et par toutes les **formes de vies animales et végétales** présentes dans la nature (c'est la **biodiversité**). Il comprend aussi les montagnes, les volcans, les océans, les mers et les fleuves, les déserts, etc.

Très **fragile**, ce patrimoine est de plus en plus **menacé**. Pour le protéger, on crée par exemple des **parcs nationaux** et des **réserves naturelles**. Cependant, une grande partie des richesses existant à la surface de la Terre ne bénéficie d'aucune protection particulière.

Le développement des villes et des industries, la multiplication des automobiles et des déchets non recyclables ont un effet négatif sur sa préservation. Les problèmes de pollution et les catastrophes écologiques (comme les marées noires) ont fait comprendre aux hommes que certains éléments de leur environnement risquaient de disparaître à jamais. Déjà des espèces animales et végétales se sont éteintes et d'autres sont en danger. L'équilibre climatique lui aussi est menacé en raison du réchauffement de la planète. De nombreuses ressources naturelles, comme l'eau, peuvent s'épuiser.

Les hommes sont responsables du patrimoine naturel qui leur a été légué. Leur devoir est de **le respecter** et d'**en prendre soin**. Ils devront sans doute changer leur manière de vivre pour réussir à laisser aux générations futures une planète qui a conservé toutes ses beautés et sa diversité.

## B- Le Patrimoine historique :

Le patrimoine historique est constitué de tout ce qui apporte un **témoignage sur l'histoire** d'un lieu ou d'un peuple. Chaque pays, chaque région, chaque groupe national ou ethnique à travers le monde possède donc un patrimoine historique qui lui est propre.

Le patrimoine historique s'illustre sous diverses formes. Par exemple, les **écrits** rassemblés au cours des siècles et qui témoignent d'événements historiques ou donnent des détails sur la vie quotidienne de nos ancêtres font partie de ce patrimoine. Tous ces textes et récits constituent une somme de documents que l'on nomme **archives** et qui font l'objet d'une conservation minutieuse.

Les **objets de la vie courante** sont à regrouper dans la même catégorie. Ils sont souvent l'unique trace de **coutumes**, d'activités ou de métiers disparus. Certains sont conservés dans des musées tandis que d'autres se transmettent au sein des familles de génération en génération. Toutes ces traces constituent des héritages importants pour comprendre et connaître notre histoire et celle de nos ancêtres.

Le patrimoine historique englobe également, en raison de leurs fonctions ou de leur lien précis avec certains événements de l'histoire, les **monuments** civils ou religieux. Malheureusement, comme pour les autres vestiges du passé, nombre d'entre eux ont disparus. Des mesures importantes (comme en France la **loi Malraux** de 1962) ont été prises pour tenter de les protéger et les garder en bon état. L'attachement de la population au patrimoine historique s'exprime chaque année depuis 1984 en France au travers des **Journées du Patrimoine**.

Certains monuments font également partie, en raison soit du type de leur architecture, soit de leur style ou du renom de leur architecte, du patrimoine culturel.

## C- Le Patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel est constitué de toutes les **œuvres artistiques** mais aussi toutes les **traditions issues de la culture populaire** qui nous viennent des siècles passés.

Le patrimoine culturel d'un peuple représente une grande partie de son **identité**. Il fournit des références communes à un même groupe d'individus et renforce pour chacun le sentiment d'appartenance à ce groupe.

La **langue** parlée dans une région ou un pays est l'une des composantes principales de son patrimoine culturel. On range également dans cette catégorie de nombreux autres types d'expressions comme les **hymnes nationaux**, des **chansons**, des productions artisanales ou gastronomiques, des **danses**, des fêtes, des célébrations et tout ce qui appartient au **folklore**. Les contes et légendes populaires, mais aussi les poèmes et les **œuvres des grands écrivains** occupent une grande place au sein du patrimoine culturel. Celui-ci englobe également les **œuvres architecturales** mais aussi toutes les autres **œuvres artistiques**.

Les bibliothèques et les musées sont chargés de la **conservation** d'un grand nombre de ces créations : manuscrits ou partitions originales, œuvres sculptées et peintes par les plus grands artistes y sont gardés avec le plus grand soin. Les éléments qui forment ce patrimoine appartiennent parfois à des particuliers. Eux aussi ont le devoir de les **préserver** et de les **transmettre**. Ils doivent créer et entretenir les conditions nécessaires à une bonne conservation et faire entreprendre des travaux de restauration lorsque cela s'impose.

La nécessité de préserver toutes les richesses transmises par les générations passées et la prise de conscience des dangers qui guettent cet héritage ont amené la Conférence générale de l'Unesco de Paris à établir, à partir de **1972**, une liste d'éléments du patrimoine dont la survie doit être garantie : le **patrimoine mondial de l'Unesco**.